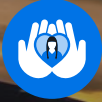


Outils pour la santé et le mieux-être

Ressources confidentielles sur la consommation problématique de substances



Membre de l'équipe des ressources humaines ou représentant en santé et sécurité au travail

Principaux termes

programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) : Ensemble élaboré de ressources, comprenant généralement des conseils et d'autres types de mesures de soutien en matière de mieux-être, que les organisations mettent à la disposition des employés et des personnes à leur charge.

Inuit Nunangat : Patrie des Inuits au Canada, composée de l'Inuvialuit, du Nunavut, du Nunavik et du Nunatsiavut, régions qui se trouvent au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador.

consommation problématique de substances : Consommation de substances ayant des effets négatifs légers à sévères sur une personne. Ce type de consommation implique un état de manque (un « fort besoin de consommer la substance »), une difficulté à contrôler la consommation, une compulsion (un besoin impérieux) et des conséquences (« continuer à consommer la substance malgré des résultats négatifs »)¹.

accès direct : Fait de s'adresser soi-même à un prestataire de soins de santé ou de se mettre directement en contact avec lui.



Améliorer les services existants

Envisagez de créer une page Web ou une fiche d'information imprimable consacrée aux ressources disponibles en cas de consommation problématique de substances. Si vous disposez déjà d'un portail Web, d'un tableau d'affichage ou d'un bulletin d'information pour vos programmes d'avantages sociaux, envisagez d'y ajouter des informations propres à la consommation de substances.

Consultez l'outil ***Quatre étapes pour aider un collègue en détresse*** pour vous procurer une liste de lignes d'assistance téléphonique et d'autres ressources que vous pouvez inclure. Vous pouvez notamment mettre en évidence la **Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7** au numéro 1-855-242-3310 ou par le biais du clavardage, qui offre un soutien en inuktitut.

Si vous disposez d'une assurance-maladie complémentaire

Si vous remboursez les services de consultation, faites part de cette information aux employés dans le contexte des aides apportées lors de la consommation de substances. Demandez à vos fournisseurs d'avantages sociaux s'il est possible d'ajouter à votre régime des services de soutien en cas de consommation de substances et si ces services sont disponibles en inuktitut. Veillez à ce que les services virtuels soient couverts, en particulier pour les spécialistes d'autres régions. Informez les employés de la disponibilité de ces ressources.

¹ Centre d'innovation en santé mentale sur les campus. « 4. Comprendre les troubles de consommation d'alcool et d'autres drogues et l'usage problématique de substance », dans Réduire les méfaits liés à l'usage du cannabis : un guide pour les campus en Ontario, Toronto, gouvernement de l'Ontario, 2018, <https://campusmentalhealth.ca/fr/toolkits/cannabis/cannabis-usage-de-substances/comprendre-les-troubles/>.

Si vous disposez d'un programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)

Voyez si des services de consultation d'urgence ou d'autres services à valeur ajoutée peuvent être offerts dans ce domaine. Demandez à votre fournisseur s'il a accès à des conseillers qui parlent l'inuktitut. Mettez ces informations à la disposition du personnel.

Si vous avez un régime d'assurance-médicaments

Vérifiez si votre régime d'assurance-médicaments prend en charge les médicaments contre les dépendances, tels que la méthadone, la buprénorphine, la naltrexone et le disulfirame. Le fait que ces informations soient facilement accessibles peut faire la différence lorsque les employés requièrent de l'aide.

Maintenir des relations avec les services de soutien locaux

Communiquer avec les prestataires locaux de services de santé mentale et de traitement de l'utilisation des substances

En tant que membre du personnel des ressources humaines, vous pouvez tisser des liens avec les prestataires locaux, en établissant une communication bidirectionnelle entre le prestataire et les employés de votre organisation. Entretenez des relations avec des experts en santé mentale qui connaissent également l'inuktitut, notamment les aînés. Consultez notre outil **Ressources sur la santé mentale générale et la consommation problématique de substances** et commencez à communiquer ces informations.

Faire des recherches pour trouver des services de santé non assurables pouvant être offerts aux employés inuits

Un Inuk reconnu par une organisation responsable des revendications territoriales inuites peut recevoir 22 heures de consultation par période de 12 mois. Les fournisseurs peuvent envoyer leurs demandes de remboursement directement au programme, ce qui évite à l'employé d'avoir à payer des frais initiaux. Pour en savoir plus sur les conditions d'admissibilité, consultez le site Web Services aux Autochtones Canada.

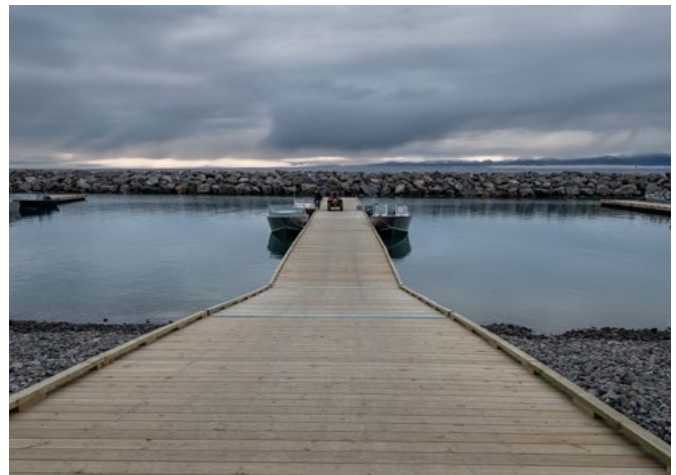
Aller un peu plus loin grâce à des ressources virtuelles novatrices

Les employés de l'Inuit Nunangat ne disposent pas tous de services de télécommunications appropriés pour bénéficier d'une assistance virtuelle. Avant de faire appel à des fournisseurs virtuels, envisagez d'offrir aux employés qui en auraient besoin de coordonner l'usage d'un espace confidentiel dans la communauté ou en milieu de travail pour leur permettre d'accéder à ces ressources.

Les services ci-dessous ne sont pas fournis en inuktitut; il faut donc les considérer comme étant complémentaires aux options décrites ci-dessus. Tâchez de déterminer si la langue sera un obstacle à l'utilisation de ces services par votre personnel.

ALAVIDA propose un soutien en matière de consommation de substances accessible à partir de votre téléphone intelligent. Il propose à la fois un apprentissage autoguidé et un accès aux professionnels de la santé. Il est possible de les consulter en accès direct. Les organisations peuvent en effet proposer ce service confidentiel à leur personnel sans passer par les ressources humaines.

Breaking Free est un outil autonome destiné à aider les personnes âgées de 16 ans et plus à réduire ou à arrêter leur consommation de substances, sur **recommandation d'un professionnel de la santé**. Il est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



Partenaires CCF

Financé par le programme des Compétences futures du gouvernement du Canada.

Canada

Toronto Metropolitan University

Le Conference Board du Canada

Blueprint

